



Parti Démocratique Gabonais (PDG)

APPEL AU CIVISME ET AU PATRIOTISME

Le 8 juin 2009, date mémorable pour la communauté nationale, les dirigeants politiques, principalement ceux du PDG, ont opté résolument pour la légalité républicaine en vue de la succession du Chef de l'Etat qui venait de nous quitter. Depuis lors, nous n'avons eu de cesse de prôner le respect de la Constitution et des lois de la République.

En effet, le Gabon, notre pays, dispose d'une Constitution qui régleme l'organisation et les rapports des pouvoirs publics et fixe les droits et libertés des citoyens. Il est en outre caractérisé par la Paix, l'Unité et la concorde nationales, la quête permanente du développement et des progrès sociaux indéniables, notamment le paiement régulier des salaires ainsi qu'une couverture médicale progressivement généralisée. Ces acquis appréciables et respectables sont indispensables et nous avons le devoir de les préserver.

La Constitution comprend parmi les Principes et droits fondamentaux en vigueur et pratiqués dans notre pays, la liberté de conscience, de pensée, d'opinion, d'expression, de réunions publiques, dans les conditions fixées par la loi, donc sous réserve de l'ordre public.

C'est sans doute, fort de cet esprit, que le gouvernement a laissé se tenir la concertation interne des partis politiques de l'opposition dite radicale (quand bien même ils l'appellent « Dialogue ») qui a lieu depuis quelques jours au Nord de Libreville. Cela prouve à suffisance le caractère démocratique de notre pays, car cette concertation se déroule sans inquiétude et les participants s'expriment a priori librement.

Toutefois, ce même cadre constitutionnel précise également que ces libertés, dont celle des réunions publiques, doivent être pratiquées sous réserve du respect de l'ordre public, de la préservation de l'intégrité morale et de la dignité de tout citoyen.

A cet égard, toute défiance de l'autorité civile, militaire ou judiciaire est à proscrire car force doit demeurer à la loi. Le civisme, de surcroît l'attachement à un Etat de droit commandent donc à tout citoyen d'éviter de troubler l'ordre public et de poser tout acte de violence pouvant mettre en cause la Paix, l'Unité nationale et la Stabilité de notre pays le GABON.

Aussi, nous permettons-nous d'attirer l'attention des organisateurs de ladite concertation de l'opposition dite radicale, qu'ils sont également assujettis aux lois de la République et à l'obligation de préserver leurs propres partisans des conséquences éventuelles du nécessaire rétablissement de l'ordre public.

Qu'ils pensent un tant soit peu au préjudice que subit involontairement la population innocente dont nous sommes tous sensés protéger les intérêts.

Dans des situations d'instabilité et de surcroît de violence, telles que nous les voyons dans des pays frères et amis, c'est le peuple qui paie le plus lourd tribut, lorsque les instigateurs protègent leurs familles.

Il est important de rappeler à ces acteurs participants de la concertation de l'opposition dite radicale, qu'en analysant des assertions telles que : « Désormais, tout peut être envisagé. Plus que jamais,

aucune option ne doit être écartée. Toutes les hypothèses sont sur la table » convoquant de facto, l'alinéa 22 du titre préliminaire de la Constitution, ils ne doivent pas perdre de vue que la sauvegarde de l'ordre public est assurée par les forces de l'ordre et de sécurité nationale.

Le PDG souhaite plutôt que de cette « concertation » sortent des conclusions contributives à l'évolution positive du GABON qu'intégreront certainement dans leur réflexion, les participants au Dialogue Politique inclusif et sans tabou initié par le Chef de l'Etat Ali BONGO ONDIMBA.

Par ailleurs, le Parti Démocratique Gabonais interpelle le Gouvernement sur l'accélération de l'agenda relatif à l'organisation du « Dialogue politique » initié par le Président de la République, Chef de l'Etat, Ali BONGO ONDIMBA. Ce « Dialogue politique » est celui de la garantie d'un avenir politique national plus serein et la préparation d'élections à venir plus transparentes, à l'issue desquelles le Peuple choisira librement ses représentants, confortant ainsi notre démocratie.

Au-delà des diatribes politiques qui n'améliorent pas immédiatement le quotidien des gabonais, le Parti Démocratique Gabonais rappelle au Gouvernement l'intérêt de mettre en œuvre le programme sur la base duquel le peuple, à travers sa représentation nationale lui a accordé sa confiance, entérinant ainsi celle du Chef de l'Etat. Il lui importe de réunir, au plus tôt, les conditions de relance de l'économie pour un mieux-être des populations, ainsi que celles d'une rentrée des classes effective dans les établissements qui traînent encore les pieds, conditions contributives au renforcement d'un climat apaisé.

Le Parti Démocratique Gabonais encourage le Gouvernement dans ce sens, en même temps qu'il rassure les Gabonaises et les Gabonais de la tenue inéluctable du « Dialogue politique » initié par le Président de la République, Ali BONGO ONDIMBA, dialogue qui va, assurément, impacter positivement et constructivement l'avenir du Gabon.

Dans ce sens, le PDG exprime sa gratitude à tous les amis du GABON au sein des coopérations bilatérales et multilatérales qui conseillent et œuvrent aux échanges et à la réconciliation entre les gabonais. Il compte sur l'adhésion et l'accompagnement de tous, en vue du succès du « Dialogue politique » et de la sauvegarde de la Paix dans notre pays.

Enfin, le PDG appelle à la sérénité et au patriotisme pour la consolidation de la Paix et de l'Unité nationale, le PDG invite les militantes, les militants et l'ensemble de la population à demeurer vigilants, à dissuader toutes velléités bellicistes et à vaquer à leurs occupations quotidiennes, tout en comptant sur les autorités compétentes pour assurer la sécurité des biens, des investissements et des personnes.

Le Secrétariat Exécutif du PDG vous remercie de votre attention.